

2



Chlorophylle

Association de défense de l'environnement
et d'aide au développement

Ingall, le .30/09./2014

Reçu d'indemnités

Objet : supervision du programme
d'Assainissement de la ville d'In Gall

Pour le mois de .Septembre

La somme de 150 000Fcfa (cent cinquante mille francs CFA)

Pour chlorophylle Niger

Ibrahim Alanga
Agent de supervision